

Application du Processus Sorbonne-Bologne en France

**L'harmonisation des cursus, l'offre de
diplômes communs, l'élaboration d'un
système référentiel de crédits
comparables en Haïti et dans la Grande
Caraïbe**

***Séminaire 3-5 octobre 2007
Haïti***

***Alain Némoz, Professeur Emérite
Président de l'université (1989-1994)
Université Joseph Fourier-Grenoble 1***

Processus Sorbonne-Bologne

- Les déclarations:
 - Sorbonne(98),Bologne(99),Prague(2001),Berlin(2003),Bergen (2005),Londres(2007)
- Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche
 - Mobilité des étudiants,enseignants et chercheurs
 - Espace lisible et attractif

Processus Sorbonne-Bologne

- Architecture des études comparable:
 - Licence(bachelor),Master,Doctorat(PhD)
 - Formations modulaires et semestriels (Crédits ECTS)
 - Reconnaissance mutuelle des diplômes
- Formations professionnelles et tout au long de la vie
- Cursus européens et internationaux
- Autonomie,évaluation et assurance qualité

Processus Sorbonne-Bologne

- Adhésion politique rapide
- Convergence plutôt que harmonisation
- Moteur d'évolution de l'enseignement supérieur national
- S'y inscrire, est un acte de gouvernance pour chaque Université

La situation en France

- Rendre lisible l'offre de formation
 - Attractivité
- Rendre flexible les cursus
 - Parcours, orientation, projet professionnel de l'étudiant
- Développer les partenariats entre universités françaises et étrangères
 - Mobilité des étudiants et des enseignants
 - Double-diplôme, diplôme conjoint

La situation en France-*Ante*

- 1er Cycle
 - Bac+2 :DEUG,DUT,BTS
- 2ème Cycle
 - Bac+3 :Licence,Licence professionnelle,,,
 - Bac+4 :Maîtrise,MST,MIAGE,IUP,,,
- 3ème Cycle
 - Bac+5 :DESS,DEA
- Filières:
 - Bac+5 :Ingénieur(Ecoles et Universités)
 - Bac+x :Gestion,Etudes Politiques,Santé
- Doctorat

Cadrage national du PSB

- Quatre textes interministériels-2002
 - Trois niveaux,L,M,D
 - Semestres,Unité d'Ens.,ECTS,parcours,Sup-Diplôme,,,,
 - Validation des acquis:études à l'étranger et expérience professionnelle
 - Vision d'ensemble ,formation initiale et continue
- Trois textes
 - Licence et Master(2002),Etudes doctorales(2002 et 2006)
- Partenariat international- *Textes 2005*
 - Délivrance de diplôme
 - Cotutelle internationale de thèse
 - Titre d'ingénieur

Autonomie universitaire et service public

- Projet d'établissement
- Evaluation et contractualisation
- Habilitation-Diplôme national

Politique contractuelle

- Acte de gouvernance
 - Contrat quadriennal avec l'Etat
 - Projet d'établissement
 - Bilan et évaluation interne
- Evaluation nationale
 - Habilitation nationale des diplômes
 - Reconnaissance des équipes de recherche
 - Gouvernance et management de l'Université

Mise en œuvre LMD-Acte 1

- Dynamique
 - 2002-2003:Expérimentation
 - Changement de culture
 - Construction de la « doctrine »
 - 2006:totalité des Universités
- Système précédent n'est pas abrogé
 - Facilite la transition totale vers LMD pour un étab.
 - Permet la négociation nationale avec les professions
- Adhésions,résistances,désir,irréversibilité

Mise en œuvre LMD-Acte 1

- Etab. candidats à l'expérimentation
- Réactions facultaires différenciés
 - Adhésion: Sciences et technologies
 - Résistance: Lettres ,Arts et Sciences Humaines
 - Difficultés: Droit,Sciences Eco-Gestion
- Difficultés:diplômes reconnus,*ante*,par professions réglementées
 - Santé,Gestion,Culture,Architecture
 - Concours de la fonction publique

Mise en œuvre LMD-Acte 1

- Acte de gouvernance de l'université
 - Offre de formation
 - Proposition de l'Établissement
 - Identification des domaines de compétences en recherche et formation
 - Offre de proximité(L), formation d'excellence(M,D)
 - Mise en place de l'évaluation interne
- Fort impact institutionnel
 - Structure de l'établissement
 - Ouverture sur le partenariat international
 - Mobilité, Double-diplôme, diplôme conjoint
- Dans un cadre contractuel

Mise en œuvre LMD-Acte 1

- Licence(Bachelor)
 - 6 semestres,Unités d'Ens., 180 ECTS
 - Acquisition des connaissances fondamentales
 - Parcours de formation-Pluridisciplinarité
 - Offre de proximité
 - Orientation
 - Insertion professionnelle
 - Poursuite Master

Mise en œuvre LMD-Acte 1

- Master
 - 4 semestres, 120 ECTS
 - Compétences spécifiques de l'Univ.
 - Adossement à la recherche
 - cognitive, technologique, finalisée
 - Parcours professionnel et recherche
 - Co-habilitation entre Univ. françaises
 - Parcours européens, internationaux

Mise en œuvre LMD-Acte 1

- Ingénieurs
 - 3+2 \leftrightarrow 2+3 ?
 - Master:second diplôme
- Ecoles de gestion,d'architecture
- Education-Formation des maîtres
 - Intégration dans l'université(en cours)
- Santé:Médecine,Pharmacie,Paramédical
 - Quelques expériences
 - Devient une priorité

Doctorat

- Préparé au sein d'une unité de recherche reconnue d'une Ecole Doctorale accréditée
 - Evaluation périodique(4ans)
 - Tout doctorant est inscrit dans une ED
- ED accréditée
 - Domaines d'excellence de l'Université
 - Unités de recherche reconnues
 - Charte des thèses
 - Expérience professionnelle de recherche
 - Insertion professionnelle public-privé
- Diplôme délivré par l'Université
 - Dont l'Ecole Doctorale est accréditée
- Classement des ED: *A+, A, B, C*

Mise en oeuvre LMD-Acte 2

- Améliorer lisibilité pour meilleure attractivité
- Resserrement de l'offre de formation
 - Quatre domaines de formation
 - Droit, économie, gestion
 - Arts, lettres, langues,
 - Sciences humaines et sociales
 - Sciences, technologies et santé
 - Liste de 108 mentions de spécialités
- Professionnalisation élargie à toutes filières de formations
 - Généralisation: stages, conseil de perfectionnement

Mise en oeuvre LMD-Acte 2

- Semestrialisation affirmée
 - Licence:6 semestres,Master 4 semestres
- Master unique,
 - sans distinction Recherche/Professionnel
- Politique de site
 - Cohabilitations entre établissement d'un site,d'une région

Evaluation et Qualité

- Niveau national, une seule Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Ens.Sup, indépendante,
 - AERES(2006)
 - Réunissant toutes les instances d'évaluation *ante*
 - Membre du réseau européen ENQA, European Network for Quality Assurance in higher education
- Evaluation des:
 - Etablissements d'Ens.Sup et Organismes de recherche et de leurs personnels
 - Formations et des diplômes
 - Unités et programmes de Recherche

Autonomie des Universités

- Renforcement:
 - loi « relatives aux libertés et responsabilités des universités » Août 2007
- Evaluation:
 - Interne obligatoire
 - Externe:AERES,Comités de visite internationaux
 - Prise en compte des classements internationaux
 - Evolution culturelle,développement de travaux comparatifs
- Politique de site
 - Incitation forte au regroupement d'universités

Références

- Mise en œuvre du LMD
 - www.education.gouv.fr
 - www.recherche.gouv.fr
 - www.cpu.fr,
 - www.amue.fr
- AERES
 - www.aeres-evaluation.fr